



Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école alternative Freinet de  
Trois-Rivières tenue le mardi 15 novembre 2022, à 18 h 30  
À l'édifice St-Sacrement

1.A) **VÉRIFICATION DU QUORUM**

Après vérification du quorum, le président déclare la séance ouverte.

étaient présents :

- Émilie Lefrançois, Présidente
- Patrick Hamel, parent
- Martin Marineau, parent
- Marilou Lavallée-Benny, parent
- Patricia Julie Lebrun, parent
- Geneviève Vachon, enseignante
- Jean-François Croteau, enseignant
- Anne Ayotte, enseignante orthopédagogue
- Kim Brunelle, responsable service de garde
- Luc Francoeur, directeur

était absent : Kim Lévesque, enseignante (Marilyne Bouchard remplaçante)

1. **MOT DE BIENVENUE**

Madame Émilie Lefrançois, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **LECTURE ET ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT** que la direction a élaboré un projet d'ordre du jour;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Geneviève Vachon, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé pour la séance régulière du 15 novembre 2022 avec l'ajout :

- Du point 10. 2) Budget CE

### Projet d'ordre du jour

Durée	No	Sujet	Objet
1 min.	1	Vérification du quorum/ mot de bienvenue	Constat
2 min.	2	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	Adoption
7 min.	3	Adoption et signature du procès-verbal du 19 octobre 2022	Adoption
5 min.	4	Suivi au procès-verbal	Information
5 min.	5	Questions de l'assemblée	Information
5 min.	6	Correspondance du président - Critères de sélection de la direction	Information Adoption
15 min.	7	Informations du directeur a) Investissements TIC b) La semaine des tout-petits du 14 au 18 novembre c) 1 <sup>re</sup> Rencontre de parents (24 et 25 novembre) d) Situation COVID dans nos établissements e) Projet éducatif f) Campagne de financement pour les finissants (vente d'articles durant les rencontres de parent) g) Nous avons la possibilité en modifiant nos règles de régie interne de tenir des CE à distance h) Paniers de Noël	Information Information Information Information Information Adoption Adoption Adoption
5 min.	8	Service de garde - Lettre sur les journées pédagogiques	Adoption
10 min.	9	Rapport du représentant au comité de parents	Information
10 min.	10	Affaires nouvelles 1- Sorties scolaires vs vote électronique 2- Budget CE (revenir sur la répartition)	Adoption Adoption
1 min	11	Levée de l'assemblée	Adoption

### 3. ADOPTION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL DU 19 OCTOBRE 2022

067-CÉ  
22/23- 782

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2022, plus de 4 heures avant la tenue de la présente réunion;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Patrick Hamel, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER**, le procès-verbal de la séance régulière du 19 octobre 2022.

4. **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Rien à ajouter

5. **QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Pas d'assemblée

6. **CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Émilie Lefrançois nous présente et explique le document sur les critères de sélection d'une nouvelle direction.

***Critères de sélection d'une nouvelle direction***

**CONSIDÉRANT** que la direction est en poste pour une 5<sup>e</sup> année et que le travail avait été fait par les années passées;

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition de madame Kim Brunelle, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** les critères de sélection d'une direction d'école.

7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR**

***A) Investissements TIC***

Nous avons déjà fait l'achat de 2 tableaux interactifs et 2 ordinateurs (élèves) de plus cette année. Il resterait encore une douzaine d'ordinateurs à acheter. Le problème de livraison est présent dans toutes les écoles de la CS.

Le Centre de services scolaire Chemin-du-Roy se questionnent aussi sur le surplus de commandes au fil des années au niveau de la CS. Les besoins s'accroissent de plus en plus.

***B) La semaine des tout-petits du 14 au 18 novembre***

Madame Marilynne Bouchard nous explique qu'un des défis de la semaine cette année étaient dédiés aux parents plutôt qu'aux enfants. Comme par exemple de lire un livre à leur enfant le soir en se couchant ou préparer des petites collations spéciales, etc...

Ceci dans le but de sensibiliser les parents à des petites attentions.

***C) Première rencontre de parents (24-25 novembre)***

Cette année nous privilégions le mode en présentiel lors des rencontres pour le côté plus personnalisé. Une communication suivra pour la prise de rendez-vous.

***D) Situations Covid dans nos établissements***

La situation est sous contrôle par contre les virus de la grippe semblent plus présents.

***E) Projet éducatif***

Une équipe de leadership a été formée à l'école pour travailler les valeurs. Il y aura de petits changements à venir. Pour les activités sportives nous continuons d'investir et d'ajouter des activités. Le français sera sans doute à travailler également.

067-CÉ  
22/23- 783

067-CÉ  
22/23-  
784

**F) Campagne de financement pour les finissants (confection et vente de collations et gourmandises durant rencontres parents et expo alternative)**

**CONSIDÉRANT** les coûts engendrés pour la fêtes des finissants ;

**CONSIDÉRANT** la demande de la direction de l'établissement ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Geneviève Vachon, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** la campagne de financement pour les finissants tel que proposé.

**G) Possibilité de tenir les CE à distance en modifiant les règles de régie interne**

067-CÉ  
22/23- 785

**CONSIDÉRANT** la demande de la direction de l'établissement ;

**CONSIDÉRANT** le fait qu'il peut être plus facilitant pour les membres d'assister à la rencontre lors de certaines périodes;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Mélanie Lavallée-Benny, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** la possibilité de tenir à distance les CE en modifiant les règles de régie interne tel que proposé avec la modification suivante :

- Ajout de possibilité de faire une rencontre virtuelle seulement en cas d'exception pour faire quorum (exemple tempête de neige...) Tout le monde serait alors en virtuel.

**H) Paniers de Noël**

067-CÉ  
22/23- 786

Monsieur Luc Francoeur mentionne l'importance de cette collecte qui fait partie des belles valeurs inculquées aux enfants années après années.

**CONSIDÉRANT** la demande de la direction de l'établissement ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Patrick Hamel, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** la participation de l'école à l'activité « Paniers de Noël » tel que proposé.

8. **SERVICE DE GARDE**

067-CÉ  
22/23- 787

Madame Émilie Lefrançois, présidente, explique qu'une lettre sera envoyée aux parents concernant les conséquences qu'apportent les annulations de dernières minutes de présences des enfants aux journées pédagogiques.

**CONSIDÉRANT** la demande des membres du conseil d'établissement ;

**CONSIDÉRANT** la demande de la direction;

**CONSIDÉRANT** les conséquences qu'apportent les annulations de dernières minutes de présences des enfants aux journées pédagogiques ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Jean-François Croteau, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** l'envoi d'une lettre aux parents les informant des inconvénients tel que proposé.

9. **RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Rencontre annulée, cause panne de courant.

10. **AFFAIRES NOUVELLES**

1) Sorties scolaires vs vote électronique en cas d'opportunités de sorties de dernières minutes.

**CONSIDÉRANT** la demande de la direction de l'établissement ;

**CONSIDÉRANT** l'ajout d'activités scolaires de dernière minute;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Geneviève Vachon, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** le vote de sorties scolaires vs par vote électronique tel que proposé.

2) Budget CE (révision de la répartition)

**CONSIDÉRANT** la demande de membres du conseil d'établissement ;

**CONSIDÉRANT** la possibilité pour certains de réclamer les frais de déplacement ou de gardiennage ;

**CONSIDÉRANT** la possibilité de disposer du solde des dépenses pour récompenser le personnel ;

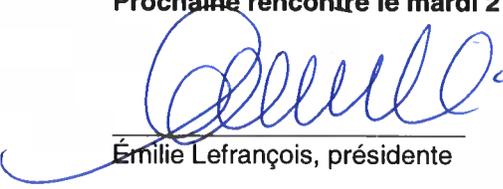
**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Anne Ayotte, il est résolu à l'unanimité :

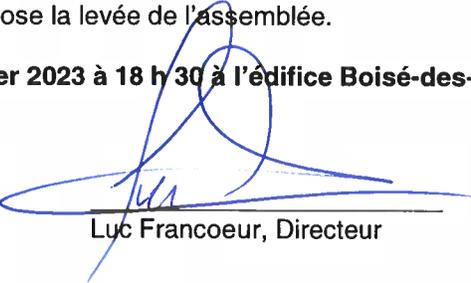
**D'APPROUVER** le budget du conseil d'établissement tel que proposé.

13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est 7 h 25, madame Kim Brunelle propose la levée de l'assemblée.

**Prochaine rencontre le mardi 21 février 2023 à 18 h 30 à l'édifice Boisé-des-Pins.**

  
Émilie Lefrançois, présidente

  
Luc Francoeur, Directeur

067-CÉ  
22/23- 788

